

LES CONDITIONS DE VIE DES FAMILLES (1)

par N. TABARD et Y. Van EFFENTERRE, M. GUILLOT, A. PITROU, E VALETTE

Préface de M. Pierre LAROQUE

Conseiller d'État,
Président de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Édité par l'U.N.C.A.F. (collection Études C.A.F.) et le C.R.E.D.O.C.,
Paris, juin 1967

Cet ouvrage résulte d'une enquête entreprise à plusieurs fins. La première était proposée par l'Union Nationale des Caisses d'Allocations Familiales (U.N.C.A.F.) : donner des bases solides à une politique d'aide sociale en faveur des familles. En particulier, il s'agissait de trouver un indicateur du niveau de vie des familles indépendant du nombre d'enfants ou, ce qui revient au même, d'estimer le coût marginal d'un enfant selon son âge, selon la composition, les ressources et le mode de vie de la famille, et de chercher quelle serait l'incidence d'une augmentation des prestations familiales sur la consommation des ménages.

La deuxième fin consistait à prolonger les recherches entreprises depuis les origines du C.R.E.D.O.C. sur le comportement des ménages et sur les techniques de prévision de la consommation. Plus précisément, on sait que la structure du budget est beaucoup plus diversifiée chez les familles de revenu élevé ; si celui-ci rend assez bien compte de la dépense moyenne de sous-populations jouissant des mêmes ressources, il n'apporte pas de lumière sur les différences observées entre les ménages. En effet, lorsque sont satisfaits les besoins les plus élémentaires tels que se nourrir, se vêtir, se loger, la consommation révèle des besoins plus subtils mais aussi contraignants dans la société dans laquelle nous vivons (par exemple : paraître, communiquer, se divertir, s'instruire). Définir ces besoins, chercher leurs manifestations au travers des achats des familles, déterminer à quels types de comportement elles correspondent, mettre ceux-ci en rapport avec des facteurs repérables (par enquêtes ou autres sources) et par là mettre au point de nouvelles techniques de prévision, telle était la direction dans laquelle le C.R.E.D.O.C. devait s'engager. La démarche suivie, dont la quatrième partie (cf. § 11-3 ci-après) illustre le premier pas, consiste à faire coïncider deux partitions de l'ensemble des familles : l'une résulte d'une typologie recherchée simultanément sur les biens et les familles selon les fonctions que les uns remplissent pour les autres, l'autre provient d'une typologie des familles selon leurs caractéristiques psychosociologiques, leurs attitudes et leurs aspirations.

Pour atteindre ces deux objectifs, il fallait commencer par recueillir une information très complète sur les consommations, les aspirations, les attitudes et généralement les modes de vie des ménages d'une population relativement homogène. Une même enquête pouvait servir à ces deux fins. De là est née la collaboration de l'U.N.C.A.F. et du C.R.E.D.O.C. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale et la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique l'ont bien compris en finançant la plus grosse partie de ces études.

(1) 1 volume, format 17,5 × 22,5, 604 pages, 43 graphiques, 117 tableaux dans le texte, 131 pages de tableaux hors texte. Prix 20 F, (23 F franco). Ouvrage édité sous deux couvertures par l'U.N.C.A.F. (Collection « Études C.A.F. ») 47, rue de la Chaussée-d'Antin Paris 9^e, et par le C.R.E.D.O.C.

Les conditions de vie des familles comporte, d'une part, le compte rendu classique de cette enquête, d'autre part le résultat des premiers travaux entrepris en vue de répondre aux questions énoncées ci-dessus. Actuellement, les recherches se poursuivent sur la définition et la mesure du niveau de vie en relation avec le type de famille, en même temps que sur les différences de structures de consommation évoquées ci-dessus.

I. — L'ENQUÊTE

L'enquête est décrite en détail dans la première partie (p. 11 à 89) et les annexes générales (p. 465 à 574). Les tableaux de chiffres résumant les principales données sur les dépenses font l'objet de la huitième partie (p. 371 à 464).

I. Caractéristiques de l'enquête

On a observé pendant une année une population comprenant les ménages sans noyaux secondaires (tels que parents, enfants mariés etc.), ayant de deux à six enfants pour lesquels ils bénéficient des allocations familiales selon le régime général (salariés d'entreprises privées) ou le régime des mines, et résidant dans des agglomérations qui, en 1954, avaient plus de 10 000 habitants. Cela représente un peu plus de 1 200 000 familles nombreuses de salariés urbains, soit environ 12% de la population de la France.

L'échantillon a été tiré par un sondage en deux phases : la première, à taux uniforme selon une stratification à deux degrés (région et catégorie de commune) ; la deuxième, en stratifiant selon le nombre d'enfants avec taux variable, de sorte que chaque strate ait sensiblement le même effectif. Ce taux croît entre deux et six enfants allocataires, selon une progression géométrique de raison 2, car le nombre des familles de cette taille est divisé par deux quand le nombre de leurs enfants croît d'une unité. Au total, 2 229 familles ont été touchées, parmi lesquelles 2 006 répondaient aux conditions requises ; 604 ont refusé de participer à l'enquête. Les 1 404 familles restantes ont toutes rempli au moins un document ; des dossiers complets ont été établis pour 831 d'entre elles, dites « ménages réguliers » et représentant 41,5% des familles visitées.

Les documents remplis, de douze types différents, sont reproduits dans les annexes générales (80 pages). Ils comportent essentiellement :

- un document initial sur lequel sont relevés les caractéristiques socio-économiques de la famille et les éléments de son patrimoine,

- un questionnaire final composé de questions psychosociologiques auxquelles les familles ont répondu sans peine après une année de collaboration. Il porte sur des domaines variés : le logement et la situation professionnelle, mais aussi la vie économique du ménage et son contexte (ressources, esprit d'entreprise et besoin de sécurité, habitudes de gestion), les relations avec les parents ou amis et l'évolution sociale de la famille,

- un questionnaire sur les projets et les aspirations en matière de vacances,

- douze carnets de comptes mensuels sur lesquels les membres des familles disposant d'un minimum de fonds inscrivaient jour après jour leurs ressources et leurs dépenses non-alimentaires, assorties, s'il y avait lieu, de leur destinataire,

- neuf carnets de comptes hebdomadaires sur lesquels les mères de famille inscrivaient jour après jour leurs dépenses alimentaires et les quantités achetées, au cours de trois périodes de trois semaines,

- des documents divers.

L'ensemble de ces documents constitue une sorte de monographie sur la famille, donnant une image très complète de sa vie durant une année.

Précédée d'une enquête pilote, l'enquête principale s'est déroulée entre octobre 1962 et la fin de l'année 1963. Les familles étaient presque toutes suivies par des monitrices d'enseignement ménager des Caisses d'Allocations Familiales. La compétence de ces enquêtrices soutenant les efforts bénévoles et méritoires des familles ont permis de réunir cette abondante documentation.

Le chiffrage a été suivi de divers contrôles, notamment à l'aide d'un programme de détection d'anomalies, de sorte qu'on a pu corriger un bon nombre d'erreurs ou d'omissions. Les données, perforées d'abord sur 700 000 cartes environ, ont été reportées sur support magnétique en vue du traitement sur ordinateur.

2. Remarques sur la qualité et l'usage de cette information

Certains indices font penser que les données individuelles relatives aux familles sont, dans le genre, de bonne qualité. Cette opinion — émanant d'un auteur, il faut le dire — résulte du soin apporté au traitement de l'information, des résultats globaux et d'une critique des données.

La procédure adoptée pour le chiffrage, très longue, laisse à penser que les erreurs d'interprétation sont négligeables, les oublis, après le crible de la critique du chiffrage, ne le sont guère moins, et il ne semble pas que la dissimulation ait été source de beaucoup d'erreurs sauf pour quelques ménages laissés de côté lors de certaines exploitations. Les effets de la lassitude n'apparaissent pas sur les chroniques mensuelles. La durée d'enquête a été choisie assez longue pour que la précision des estimations, même au niveau individuel, soit satisfaisante pour la plupart des biens ou services alimentaires et non-alimentaires. Elle apparaît courte pour les biens durables rarement achetés (logement, véhicule, équipement et article ménager) encore que, pour ceux-ci, les renseignements patrimoniaux, bien que succincts, permettent une rétrospective. Les corrélations ⁽¹⁾ entre dépenses et revenus, fortes pour des données de ce genre, même relatives à une population assez homogène, confirment cette qualité des données individuelles qui apparaît essentielle puisque la plupart des analyses portent sur les dépenses ou leur ventilation en relation avec des éléments caractéristiques des ménages, c'est-à-dire des données traitées au niveau de l'unité statistique.

Le taux des refus ou des abandons, relativement faible pour une enquête de ce type (58,5%), fait craindre certains biais au niveau des données globales de l'échantillon. On a utilisé trois procédures pour analyser ces biais. La première consiste en une critique de la tenue des carnets de comptes à partir de quelques remarques des monitrices enquêtrices et surtout des observations des chiffreuses ; la deuxième, en une critique interne de l'échantillon, par comparaison de quelques caractéristiques des ménages ayant refusé, abandonné ou participé à toute l'enquête ; la troisième, en une critique externe, essentiellement par comparaison avec les données d'une enquête sur le logement effectuée par l'I.N.S.E.E. et le C.R.E.D.O.C. Les conclusions de ces critiques sont assez concordantes et ont permis de redresser partiellement l'échantillon en affectant des poids différents aux ménages.

L'effet régional est prédominant sur la qualité moyenne et la représentativité de l'échantillon. Le tableau de la page 72 le résume.

On voit que l'Ouest où les monitrices ont pris leur travail particulièrement à cœur, le Massif Central et le Nord ont fort bien répondu. On ne peut en dire de même des régions du Midi. De plus, l'enquête s'est particulièrement bien passée dans les villas de 20 000 à 100 000 habitants, d'ailleurs un peu plus souvent enquêtées que ne le prévoyait le plan de sondage.

La participation des familles à l'enquête augmente avec les subsides qu'elles reçoivent des Caisses d'Allocations Familiales et diminue avec la charge des tâches auxquelles elles ont à faire face. Ainsi, les « ménages réguliers » se recrutent plus souvent parmi les familles dont la mère, ne travaillant pas, bénéficie du salaire unique, les familles nombreuses — encore que le second effet compense le premier pour six enfants — et surtout, les bénéficiaires d'une allocation-logement. La charge de travail se manifeste, en outre, sur les familles des grandes villes où la vie est plus remplie, en particulier du fait des transports, sur celles dont les revenus sont les plus élevés, qui doivent noter un plus grand nombre de dépenses, sauf si elles ont déjà l'habitude de tenir des comptes. Les familles abandonnent ou refusent souvent à l'occasion d'événements perturbant leur vie. D'ailleurs, elles justifient leur refus en invoquant un surcroît de travail non rémunéré aussi souvent que leur aversion envers les enquêtes. Enfin, il semble, et cela est classique dans les enquêtes, que les familles situées aux extrêmes de l'échelle des revenus aient collaboré plus rarement et moins bien : les cadres moyens, les professionnels et les employés ont plus régulièrement tenu leurs carnets de comptes, à l'inverse des cadres supérieurs, des manœuvres et des ouvriers spécialisés.

(1) Le coefficient de corrélation entre dépense totale et revenu vaut 0,87 ; il est habituellement plus faible (cf. CRAMER, *Consommation 1962*, n° 4).

Finalement, l'échantillon a pu être redressé selon la région (il subsiste quelques biais pas toujours négligeables pour ce critère), selon le nombre d'enfants et selon le fait que les familles percevaient ou non une allocation-logement. Les données chiffrées de l'ouvrage portent, en général, sur l'échantillon redressé.

La lecture de cette partie, comme de l'ensemble de l'ouvrage, devrait être à la portée de non spécialistes. Un glossaire en fin de l'ouvrage reprend et explique les principaux termes techniques utilisés.

Appréciation générale sur la qualité des relevés	Peu de refus Peu d'abandons	Refus moyen et peu d'abandons ou l'inverse	Beaucoup de refus et abandons moyens	Beaucoup de refus beaucoup d'abandons
Excellent (plus de 70 % de très bons relevés).		Nord (46,8)		Paris
Bon (entre 60 % et 70 % de très bons relevés)	Massif Central (62,2) Ouest (56,2)			} (31,8)
Moyen (entre 50 % et 60 % de très bons dossiers)		Nord-Ouest (44,6) Centre-Est (51,5)	Est (41,6)	
Médiocre (moins de 50 % de très bons dossiers)			Sud-Ouest (35,8)	Midi méditerranéen (29,2)

Entre parenthèses figure le pourcentage des « ménages réguliers » parmi les ménages exploitables

3. Les tableaux

L'échantillon, malgré sa taille relativement modeste, permet de connaître une population intéressante mais mal saisie par les enquêtes générales : les comportements économiques, les modes de vie des familles de salariés urbains contraintes à une certaine organisation par la responsabilité de plusieurs enfants (1), vont vraisemblablement se diffuser car elles représentent une part importante de la société urbaine et technicienne de demain. Comme les résultats de l'analyse du mode de vie, les données de la huitième partie ont donc un intérêt certain, bien que datant de 1963 ; elles permettront de nuancer des données plus récentes.

Cette huitième partie comporte huit séries de tableaux. Afin de permettre de juger de la validité statistique des résultats, on donne, en général, le nombre des ménages sur lesquels sont calculés les estimations (avant pondération, bien entendu, quoique les données par ménage soient redressées) et le taux redressé de « consommateurs effectifs », c'est-à-dire de ménages ayant effectué au moins un achat relevant du poste considéré. Les unités statistiques sont rappelées dans une cartouche en tête de chaque tableau, tandis que le détail des nomenclatures est reporté dans des annexes générales.

La première série comporte le montant des dépenses alimentaires (en 96 postes), non-alimentaires (en 182 postes) ainsi que les ressources (en 22 postes).

La deuxième série, la plus importante, donne les dépenses alimentaires (en 39 postes), non-alimentaire (en 23 postes) et les ressources (en 7 postes) pour diverses catégories de familles définies selon leur nombre d'enfants, la profession du chef de famille, le revenu, la catégorie de commune de résidence, le nombre de personnes actives au foyer, la région, les charges contractuelles et divers croisements de ces critères regroupés en un petit nombre

(1) Un chef de famille nombreuse jouissant de certains revenus est amené à planifier quelques dépenses. Même si les rentrées de fonds sont relativement assurées, il joue un rôle de chef d'entreprise.

de postes. Cela met en valeur, notamment, l'influence du nombre d'enfants. Les indications de cette série appuient les conclusions des autres parties et permettent d'étudier en détail les dépenses alimentaires comme cela n'est fait nulle part dans l'ouvrage.

La troisième série reprend les dépenses non-alimentaires selon des nomenclatures originales, regroupant les biens soit selon leur caractère durable, soit selon le degré de décision ou d'obligation en vertu duquel la famille a effectué l'achat. Ces données sont ventilées selon le nombre d'enfants, le revenu ou les charges contractuelles souscrites par la famille. On remarque ainsi que le poste « produits » est celui qui croît le plus rapidement avec le nombre d'enfants, tandis que les services croissent de plus en plus vite avec le revenu.

La quatrième série fournit quelques renseignements sur les dépenses de restaurant ou de cantine selon la catégorie de commune, le revenu ou le nombre d'enfants.

La cinquième série contient des chroniques mensuelles de dépenses non-alimentaires et de ressources. On peut rapprocher ces résultats d'un tableau donné en annexe de la première partie et comportant le nombre d'achats mensuels.

La sixième série indique les prix moyens de quarante deux produits alimentaires pendant trois périodes différentes de l'année. D'une façon générale, les prix paraissent plus élevés dans le Midi méditerranéen et dans la Région parisienne, et l'on remarque comment les prix de certains produits, le bifteck par exemple, augmentent pendant la durée de l'enquête, ou comment la qualité, saisie à travers le prix s'améliore dans les hautes tranches de revenus.

La septième série indique le nombre moyen d'achats effectués dans l'année, selon le revenu, des produits alimentaires (85 postes) et non-alimentaires (62 postes) ainsi que le nombre annuel des rentrées de fonds (10 postes). On voit ainsi que le nombre d'achats effectués croît avec le revenu pour les denrées périssables ou les produits renouvelables ; pour les produits stockables, il passe par un maximum et décroît pour les hauts revenus.

La huitième série, enfin, se rapporte à la possession de biens d'équipement en début d'enquête, selon le nombre d'enfants, la profession, le revenu, la catégorie de commune, la région et divers croisements de ces critères. On se rend compte, par exemple, que plus les cadres supérieurs ont d'enfants, plus ils ont de réticence à avoir la télévision. Le phénomène est inverse chez les manuels. Les Parisiens possèdent peu de machines à laver et plus souvent des réfrigérateurs, tandis que les propriétaires de leur logement sont plus nombreux dans l'Ouest et le Midi méditerranéen.

II. — APERÇUS SUR LES MODES DE VIE DES FAMILLES

Les résultats des premiers travaux exécutés à partir de cette enquête figurent dans les parties deux à sept de l'ouvrage. Après avoir décrit les familles enquêtées, les auteurs étudient l'ensemble de leur budget en ressources et en dépenses. Des développements particuliers sont consacrés aux dépenses qui contribuent à créer un cadre de vie, aux dépenses imputables à la présence d'enfants dans le foyer, et à celles relatives aux vacances.

I. Situation des familles

Les familles de la population étudiée sont nombreuses et jeunes. La moitié des ménages de France comprend une à deux personnes. Ici, les plus petits en ont quatre (1). A la taille moyenne (trois personnes), et à l'âge moyen (35 ans) des familles françaises s'opposent les moyennes de cinq personnes et de 22 ans de cette population. Les classes d'âge les plus représentées chez les parents vont de 35 à 40 ans. Bien des familles auront encore des enfants. On constate que les enfants des familles les plus nombreuses sont les plus rapprochés entre eux, mais que dans tous les cas l'intervalle entre deux naissances successives augmente avec leur rang jusqu'à une constante, de l'ordre de trois ans et demi entre les deux dernières. Il est évident que ces données moyennes ne permettent aucune prévision au niveau individuel.

Le milieu professionnel évolue lentement d'une génération à l'autre comme le niveau de ressources — donc la classe sociale — et le niveau d'instruction qui les détermine en grande partie. En fait, la plupart des pères de ces familles n'ont pas la profession de leurs parents, mais cette évolution, faible, ne signifie pas un véritable changement de condition.

(1) A l'exception d'une vingtaine de familles de deux enfants dont l'un des parents manque.

Seules les classes extrêmes, où le sentiment de classe est justement le plus développé, conservent leurs ressortissants : les pères de 45% des manœuvres et ouvriers spécialisés ou des cadres supérieurs appartenaient à la même catégorie. La filiation des femmes est analogue dans l'ensemble, mais à une particularité près : 49% des femmes de cadres supérieurs sont filles de commerçants ou d'artisans. La plupart du temps, le niveau d'instruction de la femme est un peu inférieur à celui de son mari ; dans le cas contraire, elle a presque toujours un rôle privilégié dans la gestion financière du ménage.

Ce désir d'ascension sociale se retrouve au travers des aspirations des parents qui envisagent la profession de leurs enfants. Ils les voient quasiment toujours comme salariés urbains — cette évolution semble irréversible — ayant une qualification professionnelle supérieure à la leur, surtout dans les familles les moins nombreuses. Mais au fur et à mesure que les enfants avancent en âge, poursuivent leurs études avec plus ou moins de succès et approchent de leur entrée dans la vie professionnelle, les parents doivent déchanter, et finalement la progression professionnelle de certains, en partie compensée par la régression marquée d'autres qui se sentiront déclassés, n'a qu'une résultante faible. On est donc forcé de constater que le poids du milieu social reste lourd.

2. Ressources et prestations familiales

Le revenu moyen, de près de 19 000 francs (en 1963) augmente faiblement avec la taille de la famille : de 18 000 francs pour trois enfants à 19 200 francs pour cinq enfants et 22 700 francs pour six enfants et plus. On remarquera que la médiane de ces revenus n'est que de 15 500 francs, et que leur mode se situe entre 12 000 et 13 000 francs. Les familles de deux enfants bénéficient de plus d'un salaire dans 22,5% des cas contre 7% pour les autres. Très variables selon les catégories de communes et les régions (de 13 700 francs dans le Sud-Ouest à 24 700 francs dans la Région parisienne), les ressources moyennes dépendent surtout de la profession, variant de 14 000 à 44 200 francs entre les manœuvres ou les ouvriers spécialisés et les cadres supérieurs. Ces revenus proviennent de diverses sources : en moyenne, les salaires en font 70% et les prestations familiales 16% variant entre 8,5% des revenus des familles de deux enfants et 29% de celles de sept enfants et plus contenues dans l'échantillon (1).

Le revenu moyen excède de 236 francs la dépense totale. Cet écart varie notablement selon les ménages, mais d'une façon qu'expliquent parfois les déclarations d'épargne ou de désépargne des intéressés. Allocations affectées à un objet bien défini, ou prestations à usage libre, les transferts effectués au bénéfice des familles sont la contrepartie d'une charge jugée utile à la collectivité. Les allocations-logement ou les diverses formes d'aide aux vacances relèvent du premier cas, et le problème est de savoir si elles remplissent bien leur rôle et si elles modifient la demande dans le sens souhaité (2).

Quant aux prestations familiales, modulées selon le nombre et l'âge des enfants, remplissent-elles leur rôle qui est de contribuer à l'entretien et à l'éducation des enfants et de compenser ainsi l'abaissement du niveau de vie qu'ils entraînent? La question se pose quantitativement (voir sixième partie, infra § 5), ou qualitativement en demandant si les familles font un usage particulier des sommes qu'elles touchent à ce titre.

Il apparaît que, dans leur comportement, les familles ne distinguent pas les prestations familiales des revenus d'autres sources. Certes, elles constituent une pièce maîtresse de l'édifice budgétaire. Par leur régularité, elles donnent un sentiment de sécurité, elles permettent une prévision et aident à organiser les dépenses dans le temps mieux que les autres ressources ; en particulier, les familles, misant sur ces rentrées sûres, s'engagent plus facilement dans des charges contractuelles (crédits, assurances, ...) dont l'échéance est parfois choisie au jour du versement. Mais elles ne paraissent pas, dans les faits, être affectées à des postes particuliers du budget. En effet, la question a été posée aux ménages de savoir comment ils utiliseraient un supplément de salaire et à quoi ils utiliseraient plus communément les prestations familiales. 25% des familles (contre 7% s'il s'agissait d'un supplément de revenu) déclarent les dépenser pour les enfants. Mais quand on analyse de plus près leur budget, on ne trouve pas de différence entre ces familles et les autres. Il semble donc bien que les prestations familiales jouent leur rôle.

(1) Les familles de sept enfants et plus de l'échantillon ont au plus six enfants allocataires. Cette règle exclut très peu de familles.

(2) Pour la première, voir 5^e partie, infra § 4, et Elisabeth SALEMBIEN, *Consommation*, 1966, n° 4 ; pour la deuxième, voir 7^e partie, infra § 6.

3. Budget non-alimentaire et revenu

Si les prestations se confondent avec les autres ressources, le relèvement de leur taux se traduira sur le budget comme un accroissement de revenu. On connaîtra donc les répercussions économiques d'une politique sociale en faveur des familles nombreuses à partir de la relation entre la consommation et le revenu. A cet objectif, s'en ajoute un qui caractérise une phase de la recherche poursuivie par le C.R.E.D.O.C. Les besoins et les aspirations des individus s'expriment au travers de leur budget et plus encore de son évolution. Une fois les besoins les plus élémentaires satisfaits, la consommation, relation des hommes aux objets, manifeste la personnalité des familles, voire leur système de valeur, mais il faut apprendre à la déchiffrer.

En première approximation, on assimile la hiérarchie de l'intensité des besoins que satisfont les biens de consommation ou des aspirations qui les font naître à celle des taux d'accroissement marginaux des dépenses correspondantes en fonction du revenu (propension marginale à consommer). Dans la pratique, on considère des accroissements relatifs de sorte que l'élasticité constitue un indicateur à peu près équivalent (1). On notera qu'un bien de consommation saisi par enquête n'est jamais parfaitement défini : c'est un poste de dépense comprenant plusieurs biens analogues, en général, substitués les uns des autres dans les nomenclatures fines, plus hétérogènes dans les nomenclatures regroupées.

On sait que chaque bien ou service satisfait plusieurs types de besoins, des plus vitaux (se nourrir, se vêtir, se loger...), aux plus immatériels (agir, jouir du beau, s'évader, paraître ou se faire reconnaître par autrui...). Inversement, à chaque besoin ou ensemble de besoins doit correspondre une partition des biens ou services, c'est-à-dire une nomenclature. La méthode utilisée consiste à faire cette partition en tenant compte de l'intensité des besoins : on ne regroupe, dans la mesure du possible, que des objets de consommation ayant des élasticités voisines.

Cette dialectique s'appuie, on le voit, à la fois sur l'intuition qui relie les biens aux besoins et sur l'observation du comportement des familles qui accordent la même urgence à des biens différents. En corollaire, le regroupement de postes qui présentent dans la population des élasticités voisines n'est retenu que si ces postes ont une fonction voisine. La validité de cette méthode est confirmée par les résultats. La preuve repose sur la même dialectique : comme on prouve le mouvement en marchant, on constate que les regroupements effectués selon cette méthode ont un sens.

L'élasticité (2) varie souvent sur l'intervalle de variations des revenus observés ; elle diminue pour les hauts revenus lorsqu'il s'agit de biens de consommation traditionnels et en voie de saturation (alimentation) ; elle croît encore pour certains biens qui se diffusent dans la population (transports). Pour apprécier grossièrement ces différences, on a pris un modèle de dépense à élasticité hyperbolique (3).

La méthode proposée exige d'autres précautions que de tenir compte des variations d'élasticité. De plus, elle n'a pas grand sens quand la dispersion des dépenses à revenu constant est trop grande ; alors la part du coefficient de variation expliquée par le revenu est trop faible. Il faut donc interpréter cette dispersion. Mais auparavant, il convient de rappeler que l'étude des dépenses en fonction du revenu est statique : elle porte sur des familles de revenus différents observées au même moment et non sur des ménages dont le revenu croît parce qu'il est observé à des moments successifs. Si le comportement des ménages ne se modifie guère au cours du temps, le parc des biens offerts à son choix change de sorte qu'on ne peut considérer la consommation comme un système ergodique à fin de prévision.

(1) L'élasticité est à peu près proportionnelle au coefficient de corrélation et à la part du coefficient de variation « expliquée » par le revenu. On notera à ce propos deux erreurs dans la note (1) de la page 177 de l'ouvrage : à la sixième ligne, lire :

$$\ll a_i = \frac{r_i \sigma d_i}{\sigma_R} \text{ et que } \sigma_R \dots \gg$$

(2) Élasticité par rapport au revenu et non par rapport à la dépense totale qui paraît sujette, ici, à plus d'erreurs aléatoires.

(3) $e = \frac{\sigma}{R} + b$ tend vers une limite en croissant ou décroissant selon le signe de σ , elle est constante si $\sigma = 0$. Selon la valeur de b , on obtient diverses formes de courbes pouvant représenter des lois de demande.

Les dépenses analysées dans cette partie sont des moyennes ; elles offrent une dispersion relativement faible quand elles satisfont des besoins vitaux ou résultant de contraintes sociologiques fortes, et une dispersion considérable quand elles s'appliquent à des biens communément jugés superflus ou dotés de substituts, sauf si ceux-ci, de qualité relativement homogène, sont regroupés dans un même poste. Ainsi, l'équipement ménager, avec un coefficient de variation de 1,5 est assez peu variable alors que les biens que regroupe ce poste sont achetés rarement : tout se passe comme si les familles consacraient régulièrement une part de leur revenu à des achats de ce genre. Si l'on pense que la dispersion de certaines dépenses est due à des goûts individuels (utilisation de véhicules, livres, vacances...), et qu'elle tient, pour d'autres, à la rareté des achats de biens durables (mobilier, télévision, logement...), on comprendra que l'interprétation des élasticité des dépenses moyennes est assez délicate, et il restera à trouver des facteurs rendant compte des différences de structure des budgets des ménages ; cette recherche se poursuit actuellement au C.R.E.D.O.C.

Les résultats portent sur les budgets d'une population restreinte aux familles de deux, trois et quatre enfants pour éviter de recourir à un système d'unités de consommation plus ou moins arbitraire. Les dépenses y sont regroupées selon trois critères (en dehors de l'élasticité).

a) **La fonction.** Les dépenses en trente postes sont regroupées en dix-huit postes selon leur élasticité par rapport au revenu et, pour comparaison, en neuf et six fonctions classiques. On observe des différences notables. Ces deux dernières partitions suppriment la raison essentielle du dynamisme de certaines dépenses : l'accroissement dû à l'apparition progressive de consommateurs nouveaux entre les bas et les hauts revenus. En tête du classement par élasticité (e) décroissante arrivent notamment : « vacances » (e = 3,08, croissante avec le revenu), « culture, art, sport, vacances » (e = 2,08), « personnel de service », « transports publics et frais d'utilisation de véhicules » (e = 1,86), et même dentiste (e = 1,57) ; en partant de la fin du classement, « énergie et entretien » (e = 0,24, décroissante), « chaussures », « journaux », « tabac », « médecin », « loyer ». Il ressort nettement que le facteur de croissance dominant est la diversité. Certains résultats, concernant en particulier le logement, changeraient si l'on distinguait les acheteurs des non-acheteurs. Si finalement on groupe toutes les dépenses en trois postes selon ces principes, on obtient le tableau suivant :

	Élasticité par rapport au revenu au point moyen	Dépense moyenne	
		(en F/an/famille)	en %
Habillement, santé, logement, équipement	environ 1,0	6 350	38
Culture, distraction, scolarité, frais légaux, transport	environ 1,8	3 920	23
Dépenses alimentaires	0,3	6 490	39

b) **Le caractère plus ou moins durable des biens.** On remarque que, au fur et à mesure que les familles jouissent de revenus plus élevés, consommer devient posséder : plus les biens ont un caractère durable, plus leur élasticité est grande. Les services forment un groupe de dépenses aussi dynamiques que les biens durables.

c) **Le caractère plus ou moins libre de la décision de dépense.** Les charges fixes, décidées ou imposées, et les dépenses de routine ou de circonstance croissent comme le revenu (e voisine de 1). Seules les dépenses ayant fait l'objet d'une décision ont une élasticité très supérieure (e = 1,89, croissante avec le revenu).

En conclusion, les dépenses qui représentent une consommation au sens classique, dépenses universelles, obligatoires pour tous, telles que : alimentation, habillement, logement, augmentent moins vite que le revenu. Celles qui contribuent à la création d'un cadre de vie laissent une latitude plus grande aux familles, mais un bon nombre a déjà constitué ce cadre ; elles croissent un peu plus vite que le revenu. Les dépenses les plus dynamiques sont celles qui exigent du temps et qui résultent de l'activité des individus : sports, distractions, voyages, transports, en particulier, ont toujours une élasticité supérieure à 1,5. Mais il manque à ce tableau de la consommation des familles au moins trois éléments : les activités gratuites, substituts directs des dépenses dynamiques relevées dans

l'enquête ; les éléments du patrimoine des familles qui permettraient de distinguer dans les dépenses les acquisitions nouvelles des achats de remplacement ; les rythmes d'utilisation des biens, révélateurs de leur signification pour les familles et de la permanence des besoins qu'ils satisfont.

4. Cadre de vie et budget

En fait, l'enquête fournit quelques éléments du patrimoine des ménages. Les auteurs en ont retenu quelques-uns qui contribuent à créer le cadre de vie des familles et révèlent leur degré d'équipement. De plus, les modes d'achat du logement ou des biens d'équipement reflètent une certaine forme de calcul économique, à court terme dans le second cas et à beaucoup plus long terme dans le premier.

Les conditions de logement ont été définies de façon assez empirique à l'aide de plusieurs critères : des éléments de confort (présence de l'eau, du chauffage, existence d'une cuisine, de W.C., d'une salle d'eau), le type du logement (individuel ou collectif), son âge (avant ou après 1948) et les conditions de peuplement par rapport aux normes classiques. On a condensé ces informations en une échelle de neuf classes qu'on a croisée avec le revenu. Les conditions du logement sont étroitement dépendantes du revenu ; l'allocation-logement attribuée à ceux qui sont suffisamment bien logés et informés des possibilités d'aide accentue ce phénomène. Les groupes extrêmes selon cette échelle sont les plus abondants : 21 % des familles à faible niveau de vie sont très mal logées et ne touchent pas d'allocation-logement ; 29 % sont logées confortablement mais un peu à l'étroit et 20 % sont placées dans d'excellentes conditions ; elles bénéficient, en moyenne, de revenus élevés accrus par les allocations-logement.

Paradoxalement, l'équipement, représenté par quatre biens, va de pair avec les conditions du logement, quel que soit le revenu. Il n'y a donc pas, d'un côté des familles qui se logent bien, sauf exception, et d'autres qui s'équipent (sauf télévision). Les catégories extrêmes restent les mieux représentées : logement sans confort et sans équipement (18 %) ; logement confortable avec au moins deux des quatre biens (41 %). Le niveau d'instruction joue un rôle important dans les différences entre familles pour les revenus moyens ou élevés : le cadre de vie, défini selon ces règles, est en moyenne nettement moins agréable pour ceux qui n'ont pas le certificat d'études. Ainsi, on voit peu à peu s'esquisser divers types de famille. Pour les caractériser, on a considéré toutes les compositions possibles de ces biens d'équipement (leur « simplexe »). La chaîne la plus représentée, celle qui correspondrait sans doute à l'ordre d'achat des équipements si les ménages étaient suivis pendant plusieurs années, prend, dans cet ordre, le réfrigérateur, la machine à laver, la voiture et la télévision. La chaîne la moins populaire suit exactement l'ordre inverse. Les familles les plus nombreuses possèdent en premier lieu la machine à laver, puis le réfrigérateur (1) ou la télévision, la voiture venant en dernier lieu. Le nombre d'enfants à charge est, en effet, le facteur prédominant — en dehors du revenu — en matière d'équipement.

On peut se demander quelles sont les répercussions de la formation du patrimoine sur le budget de l'année. L'acquisition d'un logement ou de biens d'équipement tels que les quatre sus-indiqués vient-elle en déduction du revenu disponible, comme si accroissement ou diminution du revenu étaient des phénomènes réversibles ? Dans ce cas les lois de comportement présentées dans la quatrième partie s'appliqueraient et leur stabilité serait gage d'une méthode de prévision bonne et simple. Les compressions budgétaires portent-elles sur certains postes seulement ? L'évolution des comportements serait alors irréversible, les familles placées dans cette situation pourraient être considérées comme pilote, leur façon d'agir risquant de se diffuser dans la population. Ou bien, ces deux réactions caractérisent-elles des groupes de familles différents ? Au vu des résultats, la deuxième hypothèse paraît bien vérifiée. Mais il y a des différences entre les familles accédant à la propriété, tenues de ce fait à faire un calcul économique à long terme, et celles qui s'équipent, calculant à un horizon rapproché. Les premières manifestent une réversibilité du comportement pour l'alimentation et l'habillement ; elles compriment davantage les dépenses de loisirs courants mais beaucoup moins toutes les autres. Les secondes compriment davantage les dépenses habituellement jugées nécessaires (alimentation notamment), moins des dépenses attrayantes (spectacles, culture, loisirs, journaux, transports). Finalement, « l'accession à

(1) Pour les revenus élevés le réfrigérateur vient avant la télévision.

la propriété permet la manifestation de certaines dispositions mieux traduites par le niveau d'instruction, l'ouverture à l'information, l'organisation, la curiosité, facteurs de croissance au moins aussi puissants que le revenu lui-même, une fois dépassé un certain seuil ».

5. Aperçus sur le coût d'un enfant

A revenu égal, le niveau de vie des familles décroît évidemment avec le nombre d'enfants, mais de combien? A supposer que l'on sache estimer que deux familles ont le même niveau de vie alors qu'elles ne diffèrent en tous points que d'un enfant, l'écart de leurs revenus représenterait le coût marginal de cet enfant, c'est-à-dire le supplément de dépenses à lui imputable. On considère, en effet, que le ménage a un certain nombre de charges peu ou pas sensibles à la présence d'un enfant de plus (logement, voiture, équipement ménager, électrophone, ...). Même sur des dépenses qui pourraient sembler proportionnelles, comme l'alimentation, on observe des « économies d'échelles » substantielles, même lorsqu'il n'y a pratiquement pas de contrainte de revenu.

Dans cette première phase on estime le coût marginal moyen à revenu et composition familiale donnés ; on ne cherchera pas la variation du coût d'un enfant en fonction de son âge, du nombre et de l'âge de ses frères et sœurs, de son rang, ni du style de vie de la famille. Ce coût global pourrait se décomposer en plusieurs postes et l'on pourrait parler de structure du coût d'un enfant comme on parle de structure du budget ; ici, il s'agira du coût alimentaire, le coût global étant encore une appréciation. Finalement, ce qu'on appelle « coût d'un enfant » est la dépense marginale à revenu constant quand on considère des familles ayant un nombre d'enfants différent, ou encore, ce qu'il en coûterait à une famille d'avoir un enfant de plus.

Cette première étude porte sur un sous-échantillon homogène de 375 familles de province ; dont on étudie spécialement les dépenses d'alimentation selon le revenu. Pour estimer le « coût alimentaire d'un enfant supplémentaire » on s'est appuyé sur un modèle ; la dépense alimentaire des familles s'exprime en fonction du revenu R et du nombre d'enfants E par la relation :

$$d = \frac{-338 \cdot 10^4}{R} \cdot E^{1,35} + 3\,250 \cdot E^{0,60}$$

Par différence, on obtient le coût cherché en fonction du revenu. On conçoit la différence de ce coût marginal (1) entre un ménage aisé de deux grands enfants et une famille nombreuse et jeune aux revenus modestes.

La dépense alimentaire par enfant croît, comme on le sait, de moins en moins vite avec le revenu, et décroît, mais de moins en moins, avec le nombre d'enfants. Un abaque permet de chiffrer ces constatations. Pour une famille dont les ressources régulières (2) sont un peu au-dessus de la médiane (soit 15 000 francs), le coût marginal alimentaire d'un enfant (à partir du rang 3) est de l'ordre de deux francs par jour (en 1963). Mais la dépense moyenne par personne atteignait 4,50 F.

L'estimation du coût marginal d'un enfant à « niveau de vie alimentaire » constant nécessite une hypothèse supplémentaire : on estime que des familles de composition différente ont même niveau de vie lorsqu'elles font les mêmes économies d'échelles que les ménages les plus aisés ; si pour deux enfants, une famille dispose de 15 000 francs de ressources, une famille de six enfants devrait disposer de 20 600 francs. Ainsi, en première approximation le coût alimentaire des quatre enfants supplémentaires serait de 4 600 francs à niveau de vie constant et pour un revenu moyen.

On notera de plus que les économies d'échelle sur le coût total d'un enfant à niveau de vie constant (3) sont de l'ordre de 20% (contre 16% pour les dépenses alimentaires) entre deux et six enfants. L'élasticité du coût d'un enfant par rapport au revenu serait de l'ordre de 1,4. Les allocations représentaient en 1963 une moyenne annuelle de 1 000 francs ; elles ne couvraient les dépenses des enfants que pour 70% des familles de province. Si elles étaient majorées de 50%, les enfants resteraient une charge pour 30% d'entre elles.

(1) Sa corrélation avec le revenu est de l'ordre de $r = 0,45$

(2) Salaire et prestations familiales.

(3) Et non plus à revenus constants.

6. Influence des charges familiales sur les aspirations en matière de vacances

L'élasticité des dépenses liées aux vacances est de 1,8, celle des vacances proprement dites de 3. On peut donc penser que ce fort accroissement est dû à la diffusion et à la réalisation des aspirations d'un nombre de plus en plus grand de familles au fur et à mesure que les contraintes budgétaires se desserrent. Rien qu'entre 1962 et 1963, le pourcentage des familles dont aucun membre n'est parti en vacances est passé de 22% à 15%. Les parents aspirent fortement à partir en famille, mais guère plus de la moitié y parviennent. Les familles les plus aisées complètent ces vacances en commun par des séjours séparés pour les enfants, avec ou sans la mère. Les aspirations des familles de plus bas niveau de vie sont satisfaites une fois sur quatre, celles des plus aisées presque toujours.

Les familles aspirent à des modes de séjour plus luxueux que ne leur permettent leurs ressources, mais leurs goûts ne sont pas néanmoins disproportionnés à leurs moyens. Au sommet de la hiérarchie, l'hôtel, très désiré mais peu fréquenté, pourrait l'être trois ou quatre fois plus si la situation financière des familles nombreuses le leur permettait ; à défaut, elles se contentent de louer une villa ou d'accepter l'hospitalité de parents ou d'amis. Presque aussi recherchés, mais beaucoup plus fréquentés, sont les séjours en résidence secondaire ou en villa ; alors, que les seconds pourraient être deux fois plus utilisés avec des moyens financiers suffisants, les résidences secondaires paraissent beaucoup moins recherchées soit parce qu'elles limitent le choix du lieu de vacances, soit surtout parce que peu de familles peuvent l'envisager. En fait, près de la moitié de ces ménages devront se contenter de séjour chez des amis ou des parents. Le camping, en troisième position des souhaits, paraît satisfaire ses adeptes. Les maisons familiales, rarement souhaitées, ont été encore moins utilisées. Elles semblaient attirer, en 1963, des ménages disposant de ressources au-dessus de la moyenne ; sans doute, était-ce dû au manque d'information ou aux préjugés des candidats éventuels (1). La demande pourrait tripler si les contraintes financières étaient supprimées. Enfin, le séjour chez des parents et des amis, très peu désiré (4%) a été le plus répandu (47%). C'est une formule de transition qui permet d'accéder au départ en vacances quand les enfants en bas âge ou les ressources interdisent des types de séjour plus recherchés.

La colonie de vacances, séjour unique pour les enfants de 11% des familles, les moins aisées, sert de séjour de vacances complémentaire pour ceux qui sont mieux nantis, de sorte qu'elles sont presque également fréquentées par toutes les classes, mais en remplissant des fonctions très différentes. Les camps jouent très largement le rôle de vacances complémentaires : 71% des familles des participants, en général enfants de cadres, ont des revenus annuels supérieurs à 18 000 francs. Le choix de ces types de séjour relève plus d'une attitude envers le collectif que de raisons financières.

En moyenne, 39% des familles ont été aidées en 1962 et 1963, particulièrement dans les petites villes. Cela ne décroît guère avec le revenu ce qui laisse à penser que l'information et l'habitude des démarches nécessaires permettent d'accéder au bénéfice de ces aides.

En conclusion, les vacances représentent une consommation dans laquelle les familles expriment et révèlent leurs goûts, leurs aspirations et leurs attitudes dans la mesure où leurs niveaux de vie permettent de les réaliser.

Édouard VALETTE

(1) La situation a, paraît-il, bien évolué depuis.

Récemment publié

Collection "Institut d'administration des entreprises"

Les investissements étrangers en Europe

Séminaire organisé par
l'Institut d'administration des entreprises
de l'Université de Paris
et l'Association pour le développement
des études de gestion des entreprises

avec la collaboration de nombreux auteurs

Avant-propos de **P. LASSÈGUE**

280 pages 16 × 25. 1968. Broché 32 F (32,91 F)

Rappel

Les ententes à l'échelle européenne

Séminaire organisé par
l'Institut d'administration des entreprises
de l'Université de Paris
et l'Association pour le développement
des études de gestion des entreprises

avec la collaboration de nombreux auteurs

Avant-propos de **P. LASSÈGUE**

216 pages 16 × 25. 1967. Broché 24 F (24,68 F)

En vente dans toutes les bonnes librairies et chez

DUNOD Éditeur, 92, r. Bonaparte - PARIS-6^e. 326-99-15

CONSOMMATION (ANNALES DU C. R. E. D. O. C.)

1962

- N° 1. — Une enquête sur la consommation médicale. — Théorie sommaire de la distribution.
- N° 2. — Les perspectives de consommation dans le 4^e Plan. — L'appareil commercial français en 1960. — Essai d'analyse régionale de la consommation des ménages agricoles.
- N° 3. — Les conditions de logement des Français en 1961.
- N° 4. — L'écart entre revenus et dépenses et la dispersion des dépenses dans une enquête sur les budgets familiaux. — Croissance industrielle et développement du commerce dans le bassin de Berre, — Les achats de produits alimentaires par les collectivités.

1963

- N° 1. — Une enquête sur les dépenses d'utilisation des automobiles (Partie I). — La consommation des Français en 1961.
- N° 2. — Une enquête sur les dépenses d'utilisation des automobiles (Partie II). — Précision des estimations dans les enquêtes sur les budgets familiaux.
- N° 3. — Aspect de la croissance urbaine 1954-1962. — Les activités tertiaires. — Les champs d'action des équipements hospitaliers.
- N° 4. — La consommation en France en 1961 et 1962. — Liste des enquêtes de consommation effectuées en France de 1959 à 1963.

1964

- N° 1. — Un modèle des dépenses médicales appliqué aux données d'une enquête. — L'épargne des ménages en Israël.
- N° 2. — Évolution de la population des ménages de 1954 à 1962. — L'étude de la demande des biens de consommation en économie planifiée.
- N° 3. — Comparaison internationale des dépenses d'habitation. — Quelques problèmes de mesure et de prévision de la consommation d'énergie des ménages.
- N° 4. — La consommation en France en 1963. — La demande des principaux fruits consommés en France. — Évolution de l'équipement des ménages depuis 1959. — Les dépenses de loisirs (évolution passée et prévisions).

1965

- N° 1. — Quelle est la rentabilité des capitaux investis dans les logements en location ? — Analyse des phénomènes d'induction (Évolution de l'emploi dans le commerce par région entre 1954 et 1962). — Quelques réactions des ménages à l'égard de leur logement. — Un modèle des dépenses médicales. — La consommation en France de 1963 à 1964.
- N° 2. — Analyse économique et planification urbaine. — Louer ou acheter son logement. — Réflexions sur le rôle de l'avenir dans ce choix. — Les produits surgelés. — La consommation des boissons de 1960 à 1963. — La fréquentation des colonies de vacances jusqu'en 1964.
- N° 3. — Les études d'armature urbaine régionale. — Quelques problèmes posés par la prévision de la demande en services collectifs. — Conditions de logement et insatisfaction des ménages en 1961. — Les dépenses de location de voitures sans chauffeur.
- N° 4. — Le Plan, accélérateur de croissance. — L'ajustement de l'offre de viande à la demande. — Étude de la série épargne des ménages (1950-1964).

1966

- N° 1. — Recherche et aménagements urbains.
- N° 2. — La consommation des Français en 1964. — Étude bibliographique sur l'utilisation des services collectifs. — L'influence des facteurs économiques sur la consommation médicale. — L'influence de la Sécurité Sociale sur les dépenses médicales des exploitants agricoles.
- N° 3. — Les conditions du marché du logement et le comportement des ménages. — La consommation pharmaceutique des Français. — Les loisirs aux U.S.A. — Les jeunes ménages et leurs conditions de logement en 1963. — La consommation en France en 1964-1965.
- N° 4. — Une méthode pour étudier la solvabilité de la demande de logement. — La loi et les travaux d'Engel. — Le « Federal Reserve Board » et les recherches sur l'épargne.

1967

- N° 1. — Une étude économétrique de la demande de viande. — La consommation des Français en 1965. — Intégration des méthodes d'approche psycho-sociologiques à l'étude de l'épargne.

SOMMAIRE DES PROCHAINS NUMÉROS

L'épargne des exploitants agricoles. — Structure et équilibre du marché du textile. — L'appareil commercial et les circuits de distribution en France. — Le développement de la radiologie. — Étude sur l'offre et la demande de créances des ménages. — Étude sur la demande en logement des ménages.

sommaire

ÉTUDES

Michel MAGDELAINE, Andrée et Arié MIZRAHI, Georges ROSCH

Un indicateur de la morbidité appliqué aux données d'une enquête sur la consommation médicale. 3

Agnès PITROU

La diffusion des services collectifs : phénomène économique ou social? 42

BIBLIOGRAPHIE

Juan AZCARATE

Les travaux de préparation du Ve Plan et l'élaboration d'un modèle national de fonctionnement du marché du logement 61

Nicole TABARD, Yvette Van EFFENTERRE, Michel GUILLOT, Agnès PITROU, Édouard VALETTE

Les conditions de vie des familles 69

**CENTRE DE RECHERCHES
ET DE DOCUMENTATION
SUR LA CONSOMMATION**

45, boulevard de la Gare, PARIS - 13^e

Tél. POR. 97-59

1967 n° 2

avril juin